

Toulouse, le 19 juin 2012

L'ATR 42-600, certifié par l'EASA

**ATR, seul constructeur d'avions régionaux de 50 places,
poursuit ses investissements sur ce créneau**

Le constructeur d'avions turbopropulseurs ATR est heureux d'annoncer que l'ATR 42-600, nouveau membre de sa famille d'avions, vient d'obtenir la certification de l'Agence Européenne de la Sécurité Aérienne (EASA). La certification, préalable à l'entrée en service de l'avion et portant sur les nouveaux équipements de l'appareil, est l'aboutissement d'une série de tests réalisés sur le prototype de l'ATR 42-600 au sol et en vol. Elle marque la volonté d'ATR de poursuivre les investissements sur le segment des avions de 50 places, un créneau sur lequel il est aujourd'hui le seul constructeur.

Dans le cadre de sa campagne d'essais, l'ATR 42-600 a bénéficié de sa grande similitude avec l'ATR 72-600, qui avait obtenu sa certification en Mai 2011. Comme pour l'ATR 72-600, l'ensemble des tests sur l'ATR 42-600 a permis de valider le bon fonctionnement des nouveaux systèmes et équipements installés à bord, notamment ceux de sa nouvelle avionique : nouveau « glass cockpit » à 5 écrans LCD, nouveaux systèmes de communication, navigation, surveillance, FMS (système de gestion du vol), Pilote Automatique, gestion des alertes et ordinateur MPC (intégrant notamment des fonctions de maintenance et protection avion).

Depuis le lancement du programme « -600 » en Octobre 2007, ATR a reçu des commandes pour un total de 250 appareils ATR 42-600 et ATR 72-600.

L'entrée en service du nouvel ATR 42-600 est prévue pour l'été 2012. De son côté, l'ATR 72-600, en service depuis août 2011, est opéré par 7 compagnies à travers le monde.

Filippo Bagnato, Président Exécutif d'ATR, a déclaré : « Nous sommes très heureux de voir que l'ensemble de la famille d'ATR '-600' est désormais prête à entrer en opération chez nos clients. Nous sommes aujourd'hui le seul constructeur d'avions de 50 sièges dans le monde et nous estimons que, sur cette catégorie, il existe un marché potentiel important sur les vingt prochaines années. Nous nous devons donc de proposer au marché un appareil équipé des toutes dernières technologies et des niveaux de confort les plus élevés ».

À propos de l'ATR 42-600 :

Capacité de passagers : 46 à 50 sièges

Moteurs : Pratt & Whitney 127M

Puissance maximale au décollage : 2400 chevaux par moteur

Poids maximal au décollage : 18 600 kg

Charge maximale : 5 500 kg

Portée maximale à pleine charge : 800 miles nautiques (1 483 km)

À propos d'ATR :

Fondé en 1981, ATR est devenu le leader mondial sur le marché des avions régionaux jusqu'à 90 places. Depuis sa création, ATR a vendu environ 1 200 avions, exploités par 180 opérateurs

dans 91 pays. Les ATR ont cumulé plus de 21 millions d'heures de vol. ATR est un partenariat à parts égales entre deux acteurs aéronautiques européens majeurs, Alenia Aermacchi (Groupe Finmeccanica) et EADS. Le siège social d'ATR se situe à Toulouse. ATR est certifié ISO 14001, la norme de référence internationale dans le domaine du respect de l'environnement.

Pour de plus amples informations, connectez-vous sur www.atraircraft.com.

Contact presse chez ATR

David Vargas

Tél. : +33 5 62 21 66 14

E-mail: david.vargas@atr.fr